



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/les-aidants-proches-en-belgique.html>

Les aidants proches en Belgique : définition et statut

- Nos publications - Famille -

Date de mise en ligne : vendredi 29 décembre 2017

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Aider, accompagner, soutenir de manière régulière et continue un proche en situation de dépendance (du fait d'une maladie chronique, de troubles psychologiques ou psychiatriques, d'un handicap de naissance ou acquis ou d'une fin de vie) est une réalité qui touche près de 10% de la population belge, toutes catégories confondues. L'impact sur leur vie est grande.

Afin de mieux comprendre la situation de ces personnes, appelées "aidants proches", y compris dans la perspective des droits de l'enfant, la CODE a souhaité, le temps d'une première analyse, rappeler qui sont les aidants proches (à la fois selon le cadre législatif et dans la pratique), et souligner quels sont leurs besoins et comment y répondre au mieux. Dans une seconde analyse (2018), la situation des jeunes aidants proches, autrement dit des aidants proches de moins de 18 ans, est étudiée plus en détails.